

L'INFO DU

# Lac

Volume 23, No 2

2 avril 2014

Publié par la Municipalité  
de Lac-Etchemin et  
distribué gratuitement  
dans tous les foyers situés  
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :  
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs  
Jude Emond  
Harold Gagnon  
Jacques Gagnon  
Jacqueline Ouellet  
José Poulin  
Sylvain Poulin

Carole Provençal  
Laurent Rheault  
Linda St-Hilaire  
Richard Tremblay  
et les nombreux  
organismes communautaires

Conception et montage :  
Jacqueline Ouellet  
Carsona Inc.

Correcteurs :  
Jacqueline Ouellet  
Laurent Rheault

Impression :  
Carsona Inc.

Date de tombée  
pour la parution du 7 mai 2014 :  
**14 avril 2014 à midi**

Faites vite !  
Programme  
de subvention  
pour les hydrançées  
Période limitée  
mai/juin

## SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2
Le conseil vous informe	p. 3
Le mot du directeur général	p. 4
Avis Public	p. 4
Services municipaux	p. 5 à 11
Sécurité publique	p. 11 et 12
Organismes communautaires	p. 13 à 21
Service des loisirs	p. 22 et 26
Agenda communautaire	p. 27

Bulletin d'informations municipales  
DE LAC-ETCHEMIN



# Mot du Maire



En cette deuxième édition de l'année 2014 du bulletin municipal, il me fait grand plaisir de vous informer sur l'état d'avancement de certains dossiers et projets aux impacts majeurs ayant des incidences locale et régionale en termes de développement économique, récréotouristique et sociocommunautaire.

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Toujours à l'écoute des besoins de sa population, votre Conseil municipal a toujours eu la ferme intention de se préoccuper des besoins d'hébergement des personnes âgées de sa collectivité, mais aussi de celles qui résident en périphérie. Le but ultime recherché est de trouver une solution porteuse d'une offre d'hébergement de qualité pour les personnes âgées et ce, localisée à proximité des services commerciaux et professionnels, entre autres, du Centre de Santé et de Services sociaux des Etchemins. Conséquemment, à la séance ordinaire du 4 février dernier, le Conseil mandatait la firme DAA Stratégies pour la réalisation d'une étude de marché et de caractérisation des besoins d'hébergement des personnes âgées sur le territoire municipal voir même celui de la MRC des Etchemins. Cette étude devra identifier les conditions à mettre en place pour assurer la profitabilité du projet qui pourrait à terme être réalisé par un promoteur privé.

Cette étude devrait aussi permettre à la municipalité de confirmer ou infirmer le potentiel de développement d'une résidence pour personnes âgées. Conséquemment et si opportun, ces informations seront essentielles à l'élaboration du concept et du programme d'aménagement qu'un éventuel promoteur devra rencontrer. À la suite du dépôt du rapport final de cette première étude, votre Conseil municipal devra prendre une décision quant à la continuité ou bien l'arrêt de la démarche. Si la continuité est le scénario retenu, la seconde étude portera sur les considérations architecturales à tenir compte dans le projet en fonction des profils et des exigences des clients ciblées dans l'étude précédente. De même, un document d'intérêt destiné à des promoteurs privés sera produit afin que la municipalité puisse procéder à un appel public d'offres sur ce projet.

## PISTE CYCLABLE MRC DES ETCHEMINS

À l'automne dernier, la Municipalité de Lac-Etchemin demandait au Conseil des maires de la MRC des Etchemins de s'engager formellement à prendre en charge le projet régional d'implantation d'une piste cyclable dans l'emprise de la voie ferrée désaffectée du Québec Central entre Saint-Camille-de-Lellis et Saint-Georges de Beauce. Aussi, qu'elle s'engage dans une démarche d'élaboration d'une étude de faisabilité ainsi qu'à faire les demandes d'aide financière nécessaires à la réalisation de ce projet. Bref, de confirmer et s'identifier haut et fort comme porteur de ce PROJET RÉGIONAL indispensable et primordial qui permettra incontestablement de stimuler le développement économique et récréotouristique de la MRC des Etchemins.

Après maintes tergiversations et hésitations de toutes sortes, la MRC des Etchemins s'est enfin positionnée en ce sens. Je tiens à féliciter et à remercier les membres du comité de citoyens (Paul Poulin, Diane Lapointe, Stéphane Tanguay, Claude Jacques, Yvan Lehoux et Christian Rouillard) qui ont su s'organiser pour faire renverser la décision des maires de la MRC des Etchemins qui refusaient de financer une étude de faisabilité pour un projet

de piste cyclable sur le territoire. Une belle mobilisation citoyenne!

Je crois sincèrement que ce projet d'envergure s'inscrit dans une démarche favorisant le développement de l'activité vélo à la fois dans le cadre des efforts de rétention de la population et de ceux visant la diversification économique du milieu etcheminois.

## MA NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENT DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES ETCHEMINS

C'est lors de la dernière rencontre du CA, tenue le mardi 18 février dernier, que j'ai été confirmé dans mes nouvelles fonctions de président du Conseil d'administration. Depuis mon arrivée au CA il y a deux ans, j'occupais la vice-présidence du CSSSE, je succède donc à Mme Pascale Goudreau de Saint-Prospère qui sera dorénavant vice-présidente.

Je désire profiter de mon prochain mandat à la présidence pour faire connaître davantage le Centre de santé et des services sociaux des Etchemins auprès de la population etcheminoise. En effet, je crois que le CSSSE est là pour répondre avec efficacité et efficience aux besoins de la population et il importe de présenter qui nous sommes et ce que nous faisons de bien.

Le Centre de santé et des services sociaux des Etchemins est parmi l'un des meilleurs établissements de santé au Québec, ayant reçu une note de 98 % lors de la dernière évaluation d'Agrément Canada. Je souhaite ardemment favoriser un nouveau rapprochement entre le monde municipal et le Centre de santé qui est, entre autres, le plus important employeur au sein de la MRC. Il importe de travailler en partenariat et en harmonie avec cet acteur majeur du milieu etcheminois afin d'assurer le développement de notre MRC et de nos municipalités locales.

## CAMPING LAC-ETCHEMIN

L'année 2014 sera caractérisée par l'aboutissement d'un projet capital et d'importance en termes de développement économique pour la Municipalité de Lac-Etchemin et toute la région de Chaudière-Appalaches. Vous le savez probablement tous très bien; on parle ici de l'aménagement et la construction d'un camping à Lac-Etchemin sur un terrain de 14,12 hectares situé au nord-ouest du lac Etchemin à proximité de la route du Sanctuaire par un couple de Georgiens, Suzie Poulin et Claude Veilleux.

Cette première phase sera complétée ce printemps pour permettre l'ouverture dès la saison de camping 2014 avec l'offre de près de 200 emplacements dont 180 seront desservis par les réseaux d'aqueduc, d'égout et d'électricité et 20 uniquement par les réseaux d'eau et d'électricité, un bâtiment de services, un bloc sanitaire, piscine et jeux d'eau ainsi que diverses facilités récréatives pour les utilisateurs. Bravo et merci aux propriétaires du Camping Lac-Etchemin, Mme Suzie Poulin et M. Claude Veilleux.

En terminant, la Municipalité de Lac-Etchemin est très heureuse de voir ses démarches et ses efforts récompensés pour doter le milieu lacetcheminois et toute la région de Chaudière-Appalaches d'une infrastructure touristique offrant ce type d'hébergement. Nul doute que ce projet sera mobilisateur et porteur pour l'ensemble de notre collectivité.

Citoyennes et citoyens, vous pouvez compter sur vos élus municipaux!

*Harold Gagnon*, maire

# Le Conseil... vous informe

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

## À la séance ordinaire du 4 février 2014

- D'informer les membres du conseil de la déclaration de participation à une formation donnée par l'UMQ les 30 novembre et 7 décembre 2013 sur l'éthique et la déontologie municipale par les conseillers nouvellement élus Mme Judith Leblond et M. Jean-Guy Gosselin, ceci conformément à l'article 15 de la LÉDMM.
- De confirmer le dépôt et l'acceptation du "Plan de formation, perfectionnement et congrès - Année 2014", préparé et soumis par le directeur général/secrétaire-trésorier.
- D'accepter l'offre de services professionnels de DAA Stratégies pour la réalisation d'une étude de marché et de caractérisation des besoins pour l'implantation d'un complexe résidentiel pour les personnes âgées sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin, pour un montant total de 20 000 \$ plus les taxes applicables.
- D'approprier, à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, une somme maximale de 10 000 \$ au fonds général pour la mise aux normes de certains équipements au garage municipal tel qu'indiqué dans le rapport d'intervention de la CSST en date du 21 janvier 2014.
- D'appuyer l'Association de protection du lac Etchemin et ses partenaires pour la tenue de la Fête de la pêche, les 6, 7 et 8 juin 2014 et y participer financièrement en souscrivant le tiers de la subvention jusqu'à un maximum de 1 000 \$ pour l'achat de truites qui serviront à l'ensemencement.
- De verser une subvention de 250 \$ à l'organisation du Moulin La Lorraine pour la tenue d'activités dans le cadre de la semaine de relâche au Moulin La Lorraine (Atelier de peinture sur "jeans", technique de modelage, technique du Bâtik sur papier).
- De présenter une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de Mme Marie-Colombe St-Pierre de Lac-Etchemin, qui s'est distinguée lors du 36<sup>e</sup> Gala du Mérite Sportif Beauceron en remportant l'Élitas d'argent pour ses belles performances en 2013, entre autres pour avoir réussi, l'été passé, un record personnel de 54,84 secondes aux 400 mètres aux Championnats panaméricains juniors en Colombie.
- De souligner son appui inconditionnel et ses mots d'encouragement en faveur de Mme Marie-Michèle Gagnon de Lac-Etchemin, leader de l'équipe féminine canadienne de ski alpin et athlète de renom, qui a été

sélectionnée pour faire partie de l'équipe canadienne de ski alpin aux Jeux olympiques de Sotchi de février 2014. Sa présence aux olympiques constitue une récompense bien méritée pour cette jeune et talentueuse skieuse.

## À la séance ordinaire du 4 mars 2014

- De confirmer le dépôt auprès du Conseil municipal, par le directeur général et secrétaire-trésorier, des listes fournies par les candidats des donateurs leur ayant versé un ou plusieurs dons lors de l'élection municipale du 3 novembre 2013.
- D'accepter le renouvellement du bail à intervenir avec Postes Canada (2016 à 2019).
- D'appuyer les démarches prises par l'UMQ et visant à réitérer au gouvernement du Canada la nécessité d'inclure les infrastructures sportives, culturelles et de loisir dans les projets admissibles au Fonds Chantiers Canada et lui demander de rendre admissibles celles-ci au "Programme de la taxe sur l'essence".
- D'adhérer aux "Fleurons du Québec" - Édition 2014-2016 au tarif triennal de 1 035 \$ plus taxes.
- D'autoriser la reconduction de l'entente de délégation de compétence prévoyant la fourniture de services de sécurité incendie avec la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.
- De confirmer l'engagement de M. Richard Poulin, comme "pompier volontaire".
- D'adopter le règlement portant le numéro 140-2014 concernant la cueillette des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants.
- De confirmer la nomination de MM. Paul Poulin, Serge Plante et Hervé Gagnon au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin (OMHLE) pour un mandat d'une durée de trois (3) ans (janvier 2014 à janvier 2017).
- D'accepter l'embauche de Jessie Tanguay pour la saison 2014, au poste de responsable du camp de jour selon les conditions présentées lors du budget 2014.
- De verser une aide financière de 3 700 \$ à la Fondation Lorraine et Jean Turmel à titre de contribution financière.
- De verser un montant de 200 \$ à titre de contribution financière au comité organisateur du Festival Clermont-Pépin - Édition 2014 qui se tiendra à Saint-Georges.
- De verser un montant de 300 \$ à titre de contribution financière aux Chevaliers de Colomb Conseil 2988 Lac-Etchemin pour son brunch-bénéfice qui se tiendra au Club de golf le 9 mars prochain.

# Mat

du directeur général



## Le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin... neuf années se sont écoulées depuis sa mise en ligne et toujours plus populaire!

Depuis sa mise en ligne, en mars 2005, le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin est toujours plus consulté par les internautes. En effet, on peut constater que pour les années 2007 à 2013, le nombre total de visiteurs est passé de 80 374 à 143 770 soit une augmentation de 79 % au cours des sept dernières années (moyenne d'augmentation annuelle de 11 %). Une véritable performance en matière d'information publique qui démontre toute l'utilité et l'intérêt portés pour ce merveilleux média de communication et d'information.

Entre autres, comme vous pourrez le constater en consultant les tableaux ci-après, le nombre moyen de visiteurs par jour est passé de 222 en 2007 à 420 en 2013 pour une augmentation de près de 51 % et la durée moyenne des visites est passée de 322 secondes à 568 secondes pour une augmentation de 89 %... une belle performance n'est-ce pas? En réalité, ces résultats dénotent vraisemblablement un intérêt toujours grandissant de la part

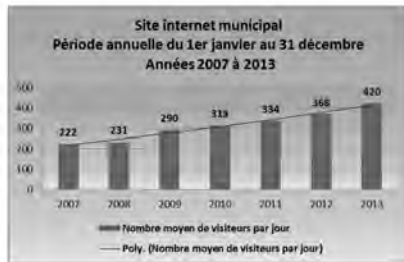
des internautes pour le contenu de notre site, sa diversité et sa richesse informationnelle.

Il est indéniable que le choix de la Municipalité de Lac-Etchemin de favoriser la gestion du contenu de son site par le personnel municipal s'est avéré très judicieux. En effet, le programme informatique acquis offre plusieurs commodités dont l'avantage d'effectuer des mises à jour instantanées et d'ajouter des rubriques au gré des besoins. La proximité avec les citoyens, les gens d'affaires et autres organismes du milieu autant que la connaissance de l'environnement municipale par l'administrateur du site, en l'occurrence le personnel municipal, assurent ainsi aux internautes des informations toujours empreintes de pertinence et de réalisme.

La bonification constante du contenu du site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin effectuée avec un souci continu de transparence vous démontre que l'administration municipale demeure toujours alerte pour répondre à vos demandes afin de garder dynamique notre milieu de vie et de favoriser l'épanouissement des personnes, des familles et des entreprises de la collectivité lacetcheminoise.

Pour terminer, nous espérons que vous profiterez toujours plus, citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin ainsi que nos visiteurs internautes, de ce formidable outil de communication qui vous est offert. N'hésitez surtout pas à nous faire partager vos actualités, vos événements, vos intérêts et vos commentaires, votre site internet n'en sera ainsi qu'amélioré.

En terminant, il me fait plaisir de vous présenter lesdites statistiques de consultation du site internet au cours des sept (7) dernières années et comme vous le verrez, celles-ci parlent d'elles-mêmes!



Avis public

## AVIS PUBLIC

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse.

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse, que lors de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2014, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

### RÈGLEMENT NUMÉRO 139-2014

"SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX".

### RÈGLEMENT NUMÉRO 140-2014

"RÈGLEMENT CONCERNANT LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ENCOMBRANTS".

Que tout intéressé peut prendre connaissance desdits règlements au bureau de la municipalité au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que lesdits règlements numéros 139-2014 et 140-2014 entreront en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Etchemin, ce 5<sup>e</sup> jour de mars 2014.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

*Laurent Rheault, M.A.P., OMA*

# Services municipaux

## DIX (10) ANNÉES DE SERVICES POUR MME NATHALIE BÉLAND



Le 1<sup>er</sup> mars 2014, Mme Nathalie Béland, technicienne en assainissement, cumulait dix (10) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la Municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers Mme Béland.

Celle-ci s'est toujours donnée à fond dans son travail et n'a jamais eu peur de relever de nouveaux défis à l'égard des tâches qui lui ont été attribuées. La grande qualité d'exécution de son travail nous démontre qu'elle est une personne soucieuse et professionnelle. Madame Béland est également très appréciée de ses collègues de travail.

Nos félicitations les meilleures tout en anticipant pouvoir compter, encore plusieurs années, sur sa bonne implication et sa collaboration au travail.

*Richard Tremblay*

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

## LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT VOUS INCITE À PROFITER DU PROGRAMME « HYDRANGÉES »

Les résidents de Lac-Etchemin ont la chance d'avoir une aide financière de la municipalité pour planter des hydrangées. Cette offre s'applique autant aux commerces qu'aux résidences. Nous vous incitons fortement à en profiter et par le fait même à embellir votre propriété. Le but de ce programme est de donner un thème floral à notre municipalité pour les Fêtes du 150<sup>e</sup> qui approche.

Nous désirons que les hydrangées que vous allez planter soient visibles de la rue lorsque nous circulons en automobile, à pied ou à vélo. Ceci implique qu'elles soient à l'avant de votre résidence ou de votre commerce. Il faut que cet effort collectif soit vu par tous les gens qui circulent sur nos rues. Nous souhaitons que les visiteurs soient étonnés en voyant cette harmonie et qu'ils reconnaissent les citoyens de Lac-Etchemin comme des gens fiers de leur appartenance à leur communauté en se mobilisant ainsi pour agrémente leur environnement.

Il existe plusieurs variétés d'hydrangées, ce qui vous donne la possibilité d'en choisir une qui répondra certainement à vos goûts. Votre centre jardin pourra vous guider dans votre choix et vous conseiller pour obtenir des résultats à la hauteur de vos attentes.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir en réalisant ce projet et beaucoup de joie à admirer vos hydrangées par la suite.

*Lise Pouliot*, présidente

Comité d'Embellissement de Lac-Etchemin

## Programme d'incitation à la plantation d'hydrangées

THÉMATIQUE DES FÊTES  
DU 150<sup>e</sup> EN 2017  
«L'HYDRANGÉE»

Résidentiel, commercial  
et industriel



La Municipalité de Lac-Etchemin reconduit son programme de subvention accessible aux propriétaires d'une résidence ou d'un commerce afin de les encourager à planter des hydrangées sur leur propriété. L'objectif est de préparer la municipalité à être davantage fleurie dans le cadre de la thématique des Fêtes du 150<sup>e</sup> de Lac-Etchemin qui se tiendra en 2017.

La présence de l'hydrangée symbolisera cette occasion spéciale et reflètera aussi le dynamisme et la grande fierté de toute la population.

Pour ce faire, la municipalité remboursera à chaque propriétaire et/ou pour chaque propriété une somme pouvant atteindre 30 \$ sur présentation d'une facture démontrant l'acquisition d'hydrangées.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALES

• Tous les secteurs de la municipalité sont admissibles à ce programme, contrairement à ce qui est écrit dans le dépliant. Le but est de vraiment embellir tous les

secteurs de notre municipalité pour le grand événement.

- Tous les propriétaires d'une résidence ou d'un commerce peuvent présenter une demande.
- Pour obtenir la subvention de la municipalité, le demandeur devra obligatoirement respecter certaines règles :
  - Achat **MINIMUM** de 40 \$ d'hydrangées par propriété et **OBLIGATION** de les planter sur cette même propriété.
  - Les hydrangées doivent être **FACILEMENT** visibles de la rue. Elles devront **OBLIGATOIREMENT** être plantées dans la cour avant uniquement, soit entre la ligne de l'emprise de la rue et la maison.
  - La plantation doit se faire **au plus tard** le 30 juin, avant la visite de vérification.
- Chaque propriétaire pourra participer à ce programme en se présentant au bureau de la municipalité avec sa facture et un petit plan indiquant où sont plantées les hydrangées (ex. à avant gauche, avant droit, centre avant, près de l'escalier, près de la galerie). **Nous vous demandons aussi d'identifier les arbustes par un petit bâton et de le laisser sur place jusqu'au remboursement de votre 30 \$. Cela facilitera la tâche aux gens qui feront les vérifications.**
- Le programme sera disponible tout au long des mois de mai et juin 2014.

# Programme d'incitation à la plantation d'arbres

- Résidentiel, commercial et industriel -

La Municipalité de Lac-Etchemin, aux fins d'inciter la population à procéder à la plantation d'arbres sur son territoire urbanisé (desservi par l'aqueduc et/ou l'égout de la municipalité) **et les riverains du lac Etchemin sur l'ensemble de son territoire**, a mis sur pied un programme de subvention accessible à chaque contribuable propriétaire et commerçant qui voudrait participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Pour ce faire, la municipalité remboursera à chaque propriétaire et/ou pour chaque propriété une somme pouvant atteindre 30 \$ par arbre sur présentation d'une facture démontrant l'acquisition d'arbres dont la hauteur minimum sera de 1,5 mètres et ce, pour un maximum de deux (2) arbres, entre autres des essences suivantes :

- amélanchier
- érable à sucre
- bouleau
- pommier décoratif
- chêne
- tilleul



Toute autre espèce ayant une résistance aux conditions climatiques de notre région pourrait aussi bénéficier de ce programme.

**«Cependant, sont spécifiquement exclus du programme les arbres suivants» :**

- érable argenté
- aubépine Toba
- peuplier
- prunus de Schubert
- frêne
- orme d'Amérique (ulmus americana)

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALES :

- Secteur admissible : La partie de l'ancien secteur urbanisé de la Ville de Lac-Etchemin qui est **desservi par l'aqueduc et/ou l'égout municipal** :
- Secteur admissible : La partie de l'ancien secteur urbanisé de la Paroisse de Sainte-Germaine qui est **desservi par l'aqueduc et/ou l'égout municipal** :
- Sont admissibles également : Les propriétaires et/ou propriétés riveraines du lac Etchemin, la plantation pourra se faire à l'intérieur de la bande riveraine soit 10 mètres et moins de la ligne des hautes eaux du lac Etchemin.
- Les arbres subventionnés devront obligatoirement être plantés dans la cour avant uniquement (soit entre la ligne de l'emprise de la rue et la maison) à l'exception des propriétés riveraines (point ci-haut).

Chaque propriétaire pourra participer à ce programme en se présentant au bureau de la municipalité afin de compléter le formulaire prévu à cet effet. Un maximum de 50 arbres sera alloué chaque année pour ledit programme. Le programme sera disponible tout au long du mois de mai 2014.



## Gardiens avertis

**CLIENTÈLE :** Jeunes de la 5<sup>e</sup> et de la 6<sup>e</sup> année du primaire avoir au moins 11 ans lors de la journée de formation.

**COÛT :** 35 \$ / enfant Minimum 12 enfants  
Incluant : manuel et certificat

**LIEU :** Centre des arts et de la culture

**HORAIRE :** Samedi 3 mai 2014 (8 h 30 à 16 h)

**ANIMATION :** Denise Lachance, Croix Rouge

### MATÉRIEL À APPORTER :

Une serviette de plage, une poupée ou un toutou (gros bébé), du papier, marqueurs et des crayons.

### CE COURS COMPREND :

- Devenir un bon gardien
- Le soin du bébé 0 à 1an
  - Comment soulever, tenir et porter le bébé
  - Comment donner le biberon
  - Comment changer une couche

- Comment mettre le bébé au lit, etc...
- Le soin des tout-petits 1 an à 2 ans
- L'alimentation et soin de l'enfant préscolaire
- Faire bon ménage avec l'enfant
- Les jeux de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- En cas d'urgence, étouffement, RCR, plaie, brûlure, asthme, allergie, épilepsie, empoisonnement, etc.

**Pour inscription :** Service des loisirs, culture et vie communautaire de Lac-Etchemin, 418 625-4521

## NOTE CONCERNANT LA DESERTE DU TERRITOIRE DE LAC-ETCHEMIN PAR LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX BEAUCE-ETCHEMIN

La municipalité désire éclaircir une rumeur qui circule concernant le rapport entre la SPA Beauce-Etchemin et la municipalité.

Il est vrai que la municipalité n'a pas d'entente actuellement avec la SPA Beauce-Etchemin ou avec d'autres SPA pour prendre en charge les animaux perdus ou abandonnés sur le territoire municipal.





Au mois d'août 2013, nous avons contacté la SPA Beauce-Etchemin pour obtenir une offre de service afin d'étudier les possibilités et les alternatives de prendre entente avec celle-ci. La réponse que nous avons obtenue, par écrit, est à l'effet qu'elle ne pouvait donner suite à notre demande faute d'effectifs et aussi dû à une réorganisation de la structure de l'organisme.

organisation de la structure de l'organisme.

Nous avons donc acheminé une demande au bureau de la SPA de Québec afin d'obtenir une proposition de leur part et ceux-ci nous ont référé de nouveau à la SPA Beauce-Etchemin en nous indiquant qu'il ne serait pas possible d'obtenir un offre de service de leur part puisque la distance qui nous sépare est trop importante pour en arriver à une offre concurrentielle et économiquement viable.

En résumé, suite à sa demande, la municipalité n'a tout simplement jamais reçu de proposition de la part de la SPA pour une éventuelle entente de service. Force est de constater qu'il ne s'agit pas d'un oubli de leur part mais bien d'une renonciation momentanée à faire affaire avec notre municipalité.

*Richard Tremblay*

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



## *Lac-Etchemin passe le flambeau pour la présentation d'une étape du Tour de Beauce en 2014*

Après 13 années de belle collaboration avec l'organisation du Tour de Beauce, le Conseil municipal de Lac-Etchemin ne présentera plus une étape dans le cadre de l'événement pour des raisons économiques et considérant la faible participation de la population à l'activité. Il faut mentionner que la course a lieu en semaine alors que la plupart des gens sont au travail.

Nous tenons à souligner le professionnalisme et le sérieux de cette organisation qui, au fil des ans, nous ont permis de découvrir de nombreux cyclistes de renom dans un cadre sécuritaire et très près de nous. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas les détails pour la prochaine édition mais nous vous tiendrons au courant lors de prochaine édition.

Bon succès à l'organisation pour la 28<sup>e</sup> édition.

# ATTENTION À TOUTE LA POPULATION!

## La berce du Caucase envahissante et toxique!

La berce du Caucase est une plante nuisible pour la santé et pour l'environnement. Celle-ci commencerait à être présente dans le secteur des Etchemins. Lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance des autres plantes qui y sont présentes. Elle déstabilise les écosystèmes et elle contribue à l'érosion des berges. Il ne faut jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Le contact avec la sève de cette plante provoque des réactions de la peau douloureuses qui ressemblent à des brûlures. Lorsque l'on doit la manipuler, il faut se protéger avec des gants et des vêtements longs.

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une espèce exotique envahissante toxique. C'est une vivace de la famille de la carotte et du panais, tout comme la berce laineuse qui lui ressemble, mais qui est beaucoup moins toxique. La berce du Caucase peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur et de 30 centimètres à 1 mètre après une tonte ou une fauche. Sa tige, très robuste, est recouverte de poils blancs rudes et de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violette, étendues et bien définies. Ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur.

La berce du Caucase préfère les habitats frais et humides. On la trouve dans des milieux perturbés, tels que :

- le long des berges de cours d'eau;
- le long des fossés;
- le long des chemins de fer;
- le long des routes;
- dans les prés;
- dans les terrains vagues

Pour information :

[www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm)

## SOYEZ VIGILANT!

# Crédit d'impôt ÉcoRénov

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un crédit d'impôt destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable pour leur maison ou leur chalet entre le 7 octobre 2013 et le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

### Voici les travaux admissibles :

- L'installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre.
- La construction, la rénovation, la modification ou la reconstruction d'un (1) dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisance ou des eaux ménagères conformément aux

exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (2).

- La restauration d'une bande riveraine conformément aux exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (3).

*Votre générosité nous permet de passer de beaux moments!*

Comme à chaque hiver, depuis bon nombre d'années, de valeureux bénévoles entretiennent des sentiers dans plusieurs boisés de notre municipalité et permettent à nos résidents de pratiquer la marche, le ski de fond et la raquette en toute quiétude.

Nous désirons les remercier très sincèrement pour leur grande générosité et leur disponibilité, car sans eux rien de tout cela ne serait possible. Merci aussi à tous ces propriétaires de boisés qui acceptent que nous puissions utiliser leur propriété pour bénéficier, jour après jour, de ces activités de plein air. Sachez que les adeptes sont de plus en plus nombreux au fil des années.

Votre générosité contribue grandement à la bonne forme physique des gens de notre patelin et vous nous permettez d'apprécier la saison hivernale.

Un grand merci pour votre belle initiative!

Les nombreux utilisateurs!

## L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE...

**"Commence par un changement dans notre habitude de vie"**

Nous désirons informer la population que le règlement 118-2012 relatif à l'utilisation de l'eau potable est en vigueur depuis l'année 2012. Ce règlement donne des directives sur l'utilisation de l'eau potable et prévoit des pénalités et des amendes pour les contrevenants qui seront pris en faute par les autorités municipales.

Ce règlement municipal répond à la nouvelle stratégie gouvernementale qui demande à l'ensemble des municipalités du Québec de prévoir un objectif de réduction de consommation d'eau par personne d'au moins 20% d'ici 2017.

Voici donc quelques articles du règlement qui vous concerne directement :

- **Article 9.2 : L'arrosage manuel**, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.
- **Article 9.2.1** : L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles (i.e. un arroseur amovible) ou par des tuyaux poreux **est permis uniquement de 18 h à 24 h (minuit) les jours suivants** :

- a) un jour où la date est un **chiffre pair pour l'occupant d'une habitation** dont l'adresse est un **chiffre pair** : (ex : numéro civique 1152 – un jour pair : 2 juin, 4 juillet, 6 août, etc...).
- b) un jour où la date est un **chiffre impair pour l'occupant d'une habitation** dont l'adresse est un **chiffre impair** : (ex : numéro civique 1153 – un jour impair : 1 juin, 3 juillet, 5 août, etc...).

Quant aux **systèmes d'arrosage automatique**, il est permis d'arroser **uniquement de 3 h à 6 h (nuit) le dimanche, le mardi et le jeudi**.

- **Article 9.2.3** : Malgré l'article 9.2.1, il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues à l'article 9.2.1, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques ou par un ensemencement est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Les propriétaires qui arrosent une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager durant cette période doivent produire les preuves d'achat des végétaux ou des semences concernées sur demande d'une personne responsable de l'application du présent règlement.

- **Article 9.2.4** : Afin d'empêcher le ruissellement de l'eau potable, il est interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines. Toutefois, une certaine tolérance sera accordée pour tenir compte des effets du vent.
- **Article 9.3** : Le remplissage d'une piscine et/ou un spa est interdit de 6 h à 18 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.
- **Article 9.4** : Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est **strictement interdit, en tout temps, d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace** des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

- **Article 9.11** : La personne chargée de l'application du règlement peut, pour cause de sécheresse, de bris majeurs de conduites d'aqueduc municipales et lorsqu'il est nécessaire de procéder au remplissage des réservoirs municipaux, par avis public, interdire dans un secteur donné et pendant une période déterminée, à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux.

Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.

Le Québec qui possède les plus grandes réserves naturelles en eau douce dans le monde (donc en partie pour la consommation) doit désormais faire face à une nouvelle réalité soit celle de la contamination et de la pollution qui nous affecte et GRAND sera le défi pour pouvoir surmonter cette situation.

*Richard Tremblay*, B.Sc. T.P

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



# DÉCHETTERIE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

## Disposition et récupération des résidus domestiques dangereux

La municipalité vous informe que des bacs, prévus pour la récupération des résidus domestiques dangereux (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture), sont mis à la disposition de la population locale à l'endroit de la déchetterie. L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits ne puissent pas se retrouver au site d'enfouissement à Armagh. La récupération de ces produits, qui sont par la suite disposés de façon adéquate, est rendue possible par l'entremise d'une entente avec des partenaires.

À compter du 19 avril (reporté au 26 avril si la température n'est pas favorable), vous pouvez donc apporter vos résidus domestiques dangereux à la déchetterie et les remettre au préposé qui sera sur place.

Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine.

Voici la liste des produits acceptés et non acceptés :

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) ACCEPTÉS

Acétone, adhésifs, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, antigel, aérosols, colle, cire, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, huiles minérales et végétales, huiles usées (moteur, transmission et autres), lubrifiants, méthanol, naphte, poli, polyfilla, protecteurs (cuir, suède, vinyle), résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène.

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) REFUSÉS

Acides, bases, oxydants, huiles BPC, pesticides et insecticides, tout produit non identifié par une étiquette lisible.

### PILES DOMESTIQUES ACCEPTÉES

Piles rechargeables (pour jouets, outils, téléphones sans fil et cellulaires, ordinateurs portables, caméscopes), piles alcalines (ex : AA, AAA, C, D, 9 volts, etc.), piles carbone-zinc.

### PILES REFUSÉES

Batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé, batteries de provenance industrielle.

Les produits apportés faisant partie des catégories suivantes "RDD REFUSÉS, PILES REFUSÉES ET PEINTURES NON ACCEPTÉES" seront remis au citoyen par le préposé qui travaille à la déchetterie.

### LAMPES FLUOCOMPACTES À LA DÉCHETTERIE

#### Produits acceptés et refusés

#### Lampes recyclables

Déposer les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents dans le bac de récupération RecycFluo. Dans le cas des tubes fluorescents de quatre pieds et de huit pieds, on vous recommande de les retourner au détaillant dans leur emballage original. Informez-vous auprès de votre détaillant ou de votre municipalité.

#### Ampoules non récupérées

Ampoules à filament (à incandescence et halogène).

### Peintures acceptées dans le cadre du programme d'Éco-peinture

#### PRODUITS ACCEPTÉS

##### ☞ Peintures vendues :

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement).

##### ☞ Liste, non exhaustive, des catégories de peinture visées :

- apprêts et peintures (latex, alkyde, email ou autre)
- peintures à métal ou antirouille
- peinture aluminium
- teintures
- vernis
- laques
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos)
- peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détails)

#### PRODUITS NON ACCEPTÉS

##### ☞ Peintures conçues pour usage artistique

##### ☞ Apprêts et peintures pour usage industriel :

- utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines
- à séchage rapide et à 1 ou 2 composantes, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines, ou pour peindre des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peinture (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc.)
- contenant des pesticides
- anti-salissure

##### ☞ Peintures de signalisation (achetées dans des commerces de gros)

##### ☞ Solvants et diluants

##### ☞ Adhésifs

##### ☞ Goudrons et scellants à base de goudron

##### ☞ Stucco

### BONBONNES DE PROPANE

Il est aussi possible de disposer de vos bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs) pour les récupérer et surtout, les valoriser pour leur redonner un cycle additionnel de vie de 10 ans.

**Vous devrez obligatoirement remettre vos bonbonnes de propane au préposé sur place afin que celui-ci entrepose lesdites bonbonnes de propane de façon sécuritaire.**

De plus, nous vous encourageons aussi à continuer d'apporter à la déchetterie votre herbe et vos feuilles, vos branches et vos débris de construction. Ce service, mis en place au printemps 2003, continue de fonctionner selon les mêmes modalités.

### TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

Plan de localisation :



**N.B. La déchetterie est à l'usage des particuliers seulement, les entrepreneurs et les commerces sont exclus de ce service.**

*Le service des matières résiduelles*



## La corvée du printemps

Chers citoyens,  
Chères citoyennes,

La période printanière est de nouveau à nos portes et avec elle commence le grand nettoyage. L'accueil qu'a reçu, par le passé, la demande de participation collective au nettoyage des rues incite de nouveau votre conseil à vous réitérer l'invitation de collaborer à cette corvée.

D'abord conscient de l'économie associée à une telle opération et d'une grande sensibilisation à conserver notre environnement propre sans oublier le côté **PARTICIPATION** de cette corvée, votre conseil croit toujours à l'utilité de renforcer l'esprit de solidarité dans notre milieu.

Les employés de la municipalité seront à votre disposition le **mardi 22 avril 2014** pour ramasser les résidus que vous aurez bien voulu placer en tas en bordure de la rue pendant **la fin de semaine du 19, 20 et 21 avril 2014**. En cas de pluie, le blitz nettoyage sera remis à la fin de semaine suivante.

Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux et celles qui répondront nombreux à notre invitation et à cette opération, conscients comme nous que la qualité de vie d'une collectivité n'est pas uniquement l'affaire de quelques citoyens, mais de nous tous.

ENSEMBLE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT!

*Votre conseil municipal*

## AIDEZ-NOUS À MIEUX TRAITER NOS EAUX USÉES !

**NOS ÉTANGS D'ÉPURATION (SYSTÈME DE TRAITEMENT  
DES EAUX USÉES) NE SONT PAS CONÇUS POUR  
DÉCOMPOSER LES ARTICLES DE PLASTIQUE**

Nous voulons porter à votre attention que plusieurs citoyens disposent de leurs articles de plastique (ex : gants de plastique, sacs de plastique, etc...) dans leur cabinet d'aisance (toilette). Ces composantes de plastique sont acheminées à nos étangs d'épuration qui ne sont pas conçus pour les décomposer. Par conséquent, ces résidus de plastique se retrouvent à l'intérieur de nos étangs aérés et colmatent nos diffuseurs qui ont comme fonction d'aérer les eaux usées afin d'améliorer et d'augmenter la décomposition des matières organiques qui se trouvent dans lesdites eaux usées.

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE DISPOSER DE VOS ARTICLES DE PLASTIQUE DANS VOS BOÎTES À ORDURES AFIN QUE LA MUNICIPALITÉ PUISSE LES ACHEMINER DE FAÇON ENVIRONNEMENTALE AU LIEU D'ENFOUISSEMENT D'ARMAGH.

**MERCI DE NOUS AIDER À TRAITER DE FAÇON ENVIRONNEMENTALE NOS EAUX USÉES!**

*Richard Tremblay*, B.Sc. T.P.

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



## AVIS PUBLIC NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez prendre note que la Municipalité de Lac-Etchemin procédera au nettoyage des réseaux d'aqueduc au cours du mois de mai 2014.

Considérant qu'une telle opération peut occasionner dans différents secteurs de la municipalité de la turbidité dans l'eau, nous vous demandons donc de bien vouloir laisser couler celle-ci quelques instants avant l'utilisation. Il pourrait aussi se produire des baisses de pression, ceci est normal.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

*Richard Tremblay*, B.Sc. T.P.

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

## Mise en garde concernant les abris temporaires

Depuis quelques étés, les circulaires de certaines quincailleries annoncent la vente d'abris temporaires en tissu polyéthylène de couleur grise.

Bien que ce type d'abri soit vendu en période estivale, il n'en demeure pas moins que l'installation dudit abri est prohibée lors de cette période de l'année. En vertu de l'article 8.2.1.1 du règlement de zonage numéro 62-2006, les abris d'hiver sont autorisés dans toutes les zones, **du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante**.

Par définition, un abri est une construction couverte et temporaire, utilisée pour le rangement ou le stationnement des automobiles.

Bref, si vous désirez posséder une construction permanente pour le rangement sur votre terrain, la construction d'un garage ou d'un cabanon est le bâtiment conçu pour ce type d'utilisation.



## Les **TRAVAUX DE RÉNOVATION** ou de **CONSTRUCTION SANS PERMIS...** **SOUS PEINE D'AMENDE !**

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous travaux extérieurs :

- Bâtiment résidentiel, commercial, industriel, agricole, institutionnel.
- Remise, garage, abri d'auto.
- Toiture, fenêtre, porte.
- Revêtement extérieur.
- Galerie, balcon ou patio.
- Piscine creusée ou hors-terre.
- Enseigne.
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai, remblai, accès au plan

- d'eau, etc.).
- Installation septique (fosse et champ d'épuration).
- Entreposage extérieur.
- Abattage d'arbres
- Etc.

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous les travaux intérieurs :

- De nature résidentielle, commerciale, agricole, industrielle, etc.).
- Rénovation de la salle de bain et de la cuisine.
- Finition du sous-sol.
- Ajout d'une chambre à coucher.
- Ajout d'un logement.
- Refaire les divisions intérieures d'un bâtiment.
- Etc.

C'est votre responsabilité de vous conformer aux règlements d'urbanisme en vigueur. N'hésitez surtout pas à nous consulter en cas de besoin au 418 625-4521, il nous fera plaisir de vous répondre!

Le service d'urbanisme

## Sécurité publique



## **SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE LAC-ETCHEMIN**

Comme vous le savez peut-être déjà, un service de premiers répondants (PR) est en fonction dans les municipalités de Lac-Etchemin et de Saint-Luc depuis juillet 2013. Ces intervenants ont suivi une formation donnée par l'Agence de la Santé et des Services Sociaux (ASSS), reconnue par le ministère de la Santé et sont spécialisés pour intervenir sur des cas de priorité 1. Ils sont munis de téléavertisseurs et de radios et sont encodés par la Centrale d'appel d'urgence de Chaudières-Appalaches (CAUCA) avec qui ils sont en constante communication. Une équipe de deux PR est toujours de garde de façon tout à fait bénévole, les PR sont rémunérés seulement lors d'intervention. L'équipe est de garde 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour répondre aux urgences de priorité 1 réparties sur le territoire de Lac-Etchemin et de Saint-Luc. Le groupe est équipé d'une trousse de premiers soins complète, d'oxygène médical et d'un défibrillateur.

### Lorsqu'un appel est logé au service 911 :

1. La Centrale détermine si la description donnée quant à la condition de la victime justifie l'intervention des premiers répondants;
2. S'il s'agit d'une priorité 1, la Centrale affecte alors simultanément les services ambulanciers et les premiers répondants sur les lieux par téléavertisseurs;
3. Les deux premiers répondants qui sont de garde se dirigent sur les lieux de façon sécuritaire avec leur véhicule;
4. Les premiers répondants évaluent, stabilisent et prodiguent les soins nécessaires à la victime comme prévu au protocole d'intervention établi par l'Agence et avisent la Centrale de la situation;
5. Dès l'arrivée des techniciens ambulanciers, les premiers répondants donnent les informations utiles et cessent toute intervention (à moins d'avis contraire des techniciens);
6. Les premiers répondants complètent leur rapport d'intervention préhospitalier et font l'inventaire de la trousse pour qu'elle soit prête à être réutilisée;
7. Ils avisent la Centrale de la remise en disponibilité de l'équipe de premiers répondants.

**Seules** les circonstances ci-dessous se produisant à l'intérieur des limites des municipalités de Lac-Etchemin et de Saint-Luc peuvent justifier l'intervention des premiers répondants :

- Arrêt cardiorespiratoire, brûlure (chimique, thermique ou par inhalation), convulsion, obstruction des voies respiratoires, hémorragie, intoxication, noyade, réaction allergique, syncope et perte de conscience, traumatisme, électrisation, exposition cutanée à des substances toxiques et inhalation de vapeur ou de substances toxiques.

Statistiques d'interventions du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 31 décembre 2013

Nombre d'interventions	Code d'appel
4	Douleurs thoraciques (non traumatiques)
1	Convulsion
2	Chutes
1	Allergie (réaction) / Empoisonnement (ingestion)
1	Hémorragie / Lacération
1	Personne malade (diagnostic spécifique)
5	Accidents de la route / Transports
3	Inconscience / Évanouissements (non traumatiques)
1	Problème inconnu (personne gisante)
2	Problèmes respiratoires
3	Arrêts cardiaques ou respiratoires / Décès

Les premiers répondants sont donc intervenus à 24 reprises en 2013.

Nous croyons que ce service est un plus pour la population car comme l'ambulance quitte souvent pour des transports vers l'hôpital de Saint-Georges, les premiers répondants, bien qu'ils ne remplacent pas les ambulanciers qui ont une formation bien plus avancée, sont tout de même en mesure de porter assistance de façon efficace en attendant l'arrivée des ambulanciers aux personnes nécessitant des soins d'urgence.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable du service de premiers répondants :

*Sylvain Poulin* T.P.I.

Directeur du service incendie/Technicien en prévention incendie  
418 625-4521

ou par courriel au [munetchemin.incendie@sogetel.net](mailto:munetchemin.incendie@sogetel.net)



LE SERVICE INCENDIE  
DES MUNICIPALITÉS DE  
LAC-ETCHEMIN ET DE SAINT-LUC

## Ramonage de la cheminée

Le ramonage de la cheminée au début de l'automne est une excellente habitude. Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonage vers les mois de janvier ou de février. Cette excellente habitude permet de combattre un ennemi surnois : la créosote.



Il s'agit d'un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter la production de créosote en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler les déchets qui sont en plastique, en bois peint ou traités ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqués ou d'agglomérés. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de la créosote.

Une accumulation de 3 mm de créosote sur les parois d'une cheminée est une invitation aux pompiers à combattre éventuellement un feu de cheminée.

Au cours des derniers mois, le service incendie a dû intervenir pour des feux de cheminée qui ont été causés par une mauvaise technique de ramonage, c'est-à-dire que le ramonage avait été effectué à partir du bas vers le haut de la cheminée sans que le chapeau ne soit enlevé. En ramonant de cette manière, la créosote est poussée dans le chapeau et provoque un bouchon qui peut obstruer totalement la cheminée et causer ainsi un refoulement de fumée dans votre résidence.

Soyez donc vigilants si vous ramenez votre cheminée de cette manière en nettoyant régulièrement votre chapeau.

Nous vous rappelons aussi que l'installation d'avertisseurs de fumée est une obligation. Ceux-ci peuvent sauver des vies en cas d'incendie. L'autre danger surnois qui est relié à l'utilisation d'un système de chauffage à combustion solide est le monoxyde de carbone. Ce gaz inodore est dégagé par la combustion du bois et s'il s'infiltre dans une résidence, il peut s'avérer mortel. L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est aussi obligatoire si vous possédez un système de chauffage autre qu'électrique.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec :

*Sylvain Poulin* T.P.I.

Directeur du service incendie/Technicien en prévention incendie  
Tél. : 418 625-4521

Courriel : [munetchemin.incendie@sogetel.net](mailto:munetchemin.incendie@sogetel.net)

## Un rappel du Service de protection contre l'incendie :

Soyez vigilants face aux compagnies itinérantes qui offrent l'inspection et la recharge des extincteurs portatifs.

La Municipalité de Lac-Etchemin et le service incendie reçoivent régulièrement des plaintes concernant des vendeurs itinérants qui font du porte à porte pour faire la vérification des extincteurs portatifs et nous aimerions vous rappeler ce qui suit :



- Ni la municipalité ni le service incendie ne confie de mandat à des compagnies pour ce genre de service. Alors, si une personne se présente à votre domicile en vous disant que c'est le service incendie qui l'envoie pour vérifier votre extincteur, ceci est de la fausse représentation. Demandez-lui simplement de quitter et sur son insistance ou refus d'obtempérer, appelez à la municipalité immédiatement au 418 625-4521.
- Pour effectuer du colportage sur le territoire de Lac-Etchemin, ces compagnies ont besoin d'un permis délivré par la municipalité et le service incendie. Alors, demandez à la personne qui se présente à votre domicile de vous montrer son permis de colporteur avec les dates de délivrance. S'il n'a pas de permis, demandez-lui simplement de quitter et sur son insistance ou refus d'obtempérer, appelez la municipalité immédiatement au 418 625-4521.

Si vous décidez tout de même de laisser votre extincteur à un vendeur itinérant sans permis, la municipalité ne pourra rien faire si votre extincteur ne vous est pas rendu (et c'est ce qui arrive fréquemment). Vous serez alors le seul à blâmer.

L'arnaque de ces vendeurs itinérants est souvent la même. On vous dit qu'un extincteur à poudre doit être rechargé à tous les ans. FAUX! La norme NFPA 10 rappelle que la maintenance (inspection du mécanisme interne, changement de poudre s'il y a lieu) doit se faire à tous les six ans. Petite différence de payer 40 \$ (ce qui est beaucoup trop) à tous les ans au lieu d'environ 25 \$ une fois aux 6 ans!!!

**SOYEZ DONC VIGILANTS !**

# Organismes communautaires

## LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT se prépare pour les travaux **PRINTANIER**

Le printemps sera bientôt à nos portes et c'est avec ardeur que le Comité d'embellissement débutera les corvées de l'année 2014. Les travaux seront surtout concentrés à l'embellissement de l'aménagement de la pointe de terrain située à l'intersection des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenues ainsi qu'à l'aménagement situé à l'intersection près du pont (route du Sanctuaire) et du chemin de l'usine de pompage des eaux.

Les membres du comité désirent encourager les citoyens à poursuivre l'embellissement de leurs propriétés et plus particulièrement les gens qui demeurent le long de la route 277, car c'est la principale voie de circulation qu'empruntent nos visiteurs. Nous apprécierions grandement que les industries et les commerçants puissent faire un grand effort pour débiter et/ou améliorer l'aménagement paysager de leur édifice en 2014. Soyons fiers de notre patelin!

Le comité tient à remercier chaleureusement Mme Réjeanne Côté pour le don de beaux skis en bois qui seront utilisés pour les décorations de Noël en 2014.

Nous vous invitons à prendre connaissance, dans ce même numéro de l'Info du Lac, des programmes d'incitation à la plantation d'hydrangées et d'arbres offerts par votre municipalité. Ils vous sont offerts dans le but d'embellir votre municipalité et de la rendre plus attrayante.

Au nom des membres et amis du comité, je vous souhaite un beau printemps afin que vous puissiez mettre en œuvre vos nouveaux projets d'aménagement.

*Lise Pauliot*, présidente  
Comité d'embellissement



## Filles d'Isabelle CERCLE NOTRE-DAME D'ETCHEMIN 936 PROGRAMMATION AVRIL, MAI ET JUIN 2014

### 9 AVRIL

Réunion mensuelle à Lac-Etchemin (sous-sol de l'église) à 19 h 30

- On souligne la semaine de la secrétaire
- Activité ou invité
- Pause-café

### 14 MAI

Souper de la fête des Mères à 17 h 45 au Martini

- Assemblée publique
- Élection de la mère de l'année
- Réunion des vérificatrices
- On souligne les 40 ans des Filles d'Isabelle dans le cercle

### 11 JUIN

Réunion mensuelle à Lac-Etchemin (sous-sol de l'église) à 19 h 30

- Choisir une grand-maman de l'année
- Souper fin d'année (spaghetti)

Pèlerinage à la fin de juin, dernière semaine.



## Le Cercle de Fermières de Lac-Etchemin vous invite...

À sa réunion mensuelle **du 16 avril, à compter de 19 h, au Centre des arts et de la culture**, 1470, route 277, Lac-Etchemin dont le thème sera :

- **Faire connaître les droits de la femme**

Invité(e) : Me Francine Baillargeon, notaire

Vous êtes les bienvenues!

## Concert de l'Écho du Lac

Le concert printanier de **L'Écho du Lac** sera présenté **le dimanche 27 avril 2014 à 19 h 30** au **Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin**.

Les choristes vous invitent chaleureusement à venir entendre un concert des plus variés. Chants classiques, sacrés et populaires feront partis, entre autres, du programme. La chorale des garçons de l'école Notre-Dame se joindra au chœur pour quelques pièces.

Rappelons que L'Écho du Lac compte une vingtaine de choristes sous la direction de **Dominique Gagnon** et accompagné au piano par **Esther Clément**.

Les billets sont en vente au coût de 15 \$ (gratuit pour les 12 ans et moins) à la **bibliothèque L'Élan**, au **presbytère** de Lac-Etchemin et auprès des choristes.

Les billets sont disponibles à la porte au coût de 18 \$.

Faites vite car les places sont limitées, le concert étant présenté un soir seulement.

Pour information et réservation : 418 625-3776



### Des jeunes créatifs et heureux à la relâche!

Encore cette année, les activités de la relâche au Moulin ont permis à plusieurs jeunes de vivre des expériences artistiques et culturelles à fond! Ils ont fait la visite des expositions avec un guide, côtoyé des artistes professionnelles et participé à divers ateliers qui ont mis à profit leur imagination et leur créativité. Bravo et merci à tous! \* Les ateliers de la relâche ont été offerts avec l'aide du fonds culturel de Lac-Échemin.



1: Visite de l'exposition «J'ouvre les portes», de Linda Coulombe avec Anne-Catherine Palud. 2: Atelier de peinture sur jeans animé par Nadia Berghella. 3: Batik sur papier avec Caroline Fortin de la coopérative Marie 4 poches 4: Activité de modelage et coulage de plâtre.

### Encore quelques jours pour visiter...

« J'ouvre les portes » de Linda Coulombe

Linda Coulombe aborde des thèmes qui méritent d'être considérés avec sérieux tels que la surconsommation ou l'anorexie mais l'artiste a le don de présenter les sujets avec légèreté et humour. Cette exposition haute en couleur vous fera sourire et même éclater de rire! Jusqu'au 13 avril à la Salle Pierre-Beaudoin.



« Dans la tête de... » Francine Noël

Il faut voir le travail inusité de cette artiste étonnante! Des verres de lunettes, des ressorts, des clés... se transforment en oiseaux, mammifères et en têtes transparentes, le tout réalisé avec intelligence, minutie et esthétisme. Jusqu'au 13 avril à la Salle des courroies.



« Entre l'art et l'écorce, la tubulure, le tube » de Berthier Guay

Découvrez ou redécouvrez le travail de Berthier Guay, cet artiste de Saint-Benjamin qui a enlevé les honneurs lors du Symposium Arts et Rives de 2012 grâce à ses nichoirs frisés et son installation monumentale de longs tubes de bois. La vidéo et les diaporamas explicatifs présentés en continu vous en apprendront davantage sur les techniques de travail et l'oeuvre de cet artiste et grand admirateur de la nature. Dans le hall du



moulin jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

### Autres expositions à venir bientôt ...

« Tout n'est que lumière, espace et silence » de Pierre Laliberté

Cette exposition présentera les peintures d'un artiste dont les images épurées, horizons lointains, vues à vol d'oiseau ou espaces aériens sont le prétexte pour ouvrir l'esprit sur un monde encore plus vaste, celui de nos questionnements universels. Salle Pierre-Beaudoin du 3 mai au 8 juin.

«Sucré / Salé d'objets» de Orélien Biet

Orélien Biet est un jeune artiste à l'esprit vif dont les œuvres sont empreintes de grande poésie. Dans cette exposition, l'artiste réalise des associations inhabituelles d'objets, il joue avec les formes et s'amuse avec les mots. Le résultat étonne, réjouit, séduit par son pouvoir d'évocation. Une belle exposition à voir en famille avec vos enfants! Salle des courroies du 3 mai au 1<sup>er</sup> juin.

**Pour plus d'information sur les expositions et activités,  
visitez [moulinlalorraine.ca](http://moulinlalorraine.ca)  
Joignez notre communauté facebook**

### Les Amis du Moulin

Le Moulin La Lorraine remercie toutes les personnes qui ont répondu positivement à l'appel des AMIS DU MOULIN! La campagne d'adhésion continue, il n'est jamais trop tard pour devenir un Ami! De plus, en adhérant avant le 1<sup>er</sup> juin, vous courez la chance de gagner une carte-cadeau de 500 \$ d'Ameublements Tanguay. Un AMI DU MOULIN bénéficie de plusieurs autres avantages. Pour en savoir plus, communiquez au Moulin ou visitez [moulinlalorraine.ca](http://moulinlalorraine.ca)

**LE MOULIN VOUS ACCUEILLE**  
**SAMEDI et DIMANCHE de 12 h à 16 h.**  
Adulte : 5 \$, Étudiant et aîné (65 ans et plus) 4\$;  
17 ans et moins et Amis du Moulin : GRATUIT  
Pour information : 418 625-4400 ou [moulinlalorraine.ca](http://moulinlalorraine.ca)



Bonjour à tous,

Au cours du mois de janvier 2014, il y a eu une sortie pour aller voir une partie de hockey des Sénateurs d'Ottawa. Plusieurs jeunes de nos 2 MDJ y ont participé. Ils ont beaucoup aimé cette sortie.

#### « Donnons au suivant au Québec et en Belgique 2014, 2<sup>e</sup> édition »

Les entrevues pour la sélection des jeunes ont été faites. Dans ce projet, les objectifs sont d'avoir une ouverture sur le monde, d'améliorer la confiance ainsi que l'estime de soi, d'intégrer une autre culture, de s'engager communautairement dans une nouvelle culture et d'être confronté à des situations inconnues. Les jeunes devront s'impliquer dans 2 causes au Québec et s'impliqueront dans les mêmes causes en Belgique avec différents organismes. Les deux causes choisies sont : La prévention/sensibilisation à l'intimidation ainsi que l'isolement des personnes âgées. Trois jeunes filles ont été sélectionnées à Lac-Échemin et il s'agit de Josée Sabourin, Amélie Nadeau et Anne-Julie Bergeron. Félicitations les filles!! Les accompagnateurs de ce projet sont Guillaume Rodrigue et Amélie Parent. Dans les mois à venir, plusieurs activités de financement auront lieu à Saint-Prospère et à Lac-Échemin.

#### Camp de jour

Bientôt, la programmation du quatrième camp de jour pour ados paraîtra. Ce camp de jour est offert aux jeunes ayant entre 11 et 14 ans. Plusieurs activités seront de retour, incluant une journée à la Ronde et deux journées au Village Vacances Valcartier.



La bibliothèque L'Élan vous informe

#### La bibliothèque, un service populaire et accessible

Depuis son ouverture le 8 septembre 1999 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2014, la bibliothèque L'Élan a émis des cartes d'usagers à environ 60% de la population (3 951 personnes). Actuellement, 1 272 cartes ont été validées au cours des 12 derniers mois, soit 32,19% de la population. **Une invitation est lancée à chaque usager de faire valider sa carte de membre.**

En février 2014, malgré le froid intense persistant, la bibliothèque a effectué

682 prêts de livres aux adultes et 270 aux enfants et adolescents. Elle a aussi offert 140 biens (revues, DC, CDROM) ou services culturels (animation, expositions de peintures) et 10 séances d'Internet aux usagers pour un grand total de 1 102 prêts ou services. Ces statistiques démontrent le dynamisme de ce service culturel à la population.

#### Ajouts de nouveautés au répertoire des livres (janvier et février 2014)

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «Les parents manipulateurs», «Les nouveaux ados, comment vivre avec?» de M. Rufo, «Quinoa tous les jours» de R. Patten, «Saveurs et parfums» de sœur Angèle, «Les pouvoirs de la conscience», «Biographies des personnalités marquantes de Bellechasse-Échemins» de J. Perreault, «Dix journées qui ont fait le Québec», «Là où croît le péril...» d'H. Reeves, «Le carnet rouge» de J. Di Stasio, «Le meilleur médicament, c'est vous», «4 saisons dans mes chaudrons» et les **romans** «La grange d'en haut t. 2» de M. Dalpé, «Les héritiers du fleuve t. 3» de L. Tremblay, «Ainsi résonne l'écho infini des montagnes», «Louise est de retour» de C. Brouillet, «Le labyrinthe» et «La terre brûlée» de J. Dashnan, «Graziella 01» de N. Villeneuve, «Les Charbonneau d'Outremont», «Pour que tienne la terre» de D. Demers, «Coup de foudre» de M. Duff, «Prague fatale» de P. Kerr, «Tapis rouge» de J. Patterson, «Le beau mystère» de L. Penny, «Le cas Edouard Einstein», «Le chardonneret» de D. Tart, «L'orangerie» de L. Tremblay, «Fanette vol. 6» de S. Aubry, «Le secret des rois» de S. Berry et «Les infirmières de Notre-Dame vol. 1 et 2» de M. Pion.

**Dans la section jeunesse**, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Lady S. Pour la peau d'une femme 09», «Michel Vaillant Nouvelle saison 02», «Blake et Mortimer : L'onde de Septimus 22», «Gangs de rues, Alerte rouge 03», «Garfield t. 57», «Les chevaliers d'Émeraude t. 4» d'A. Robillard, «Nombriol vol.6», «Astérix chez les Pictes», «Alix vol. 32», «Mélusine vol. 20 et 21», «Naruto nos 60 et 61» et «Totally Spies vol. 4, 5 et 6»; aux **romans** «Les héritiers d'Enkidiev 09» et «Les cordes de cristal 05» d'A. Robillard, «Le journal d'un dégonflé vol. 7», «Opération Hawaï vol. 15» de T. Stilton, «Le journal du diable», «Le journal d'Alice t. 7», «Le blogue de Namasté t. 16 et 17» et «Le Petit Prince est revenu» de M. Fisher; aux **documentaires** «Graine de cuisinier 48 recettes à manger», «Au pays des 260 sosies», «Il était une fois...L'Homme» de A. Barillé, «Tintin et les forces obscures», «L'ABC des filles 2014», «L'univers expliqué en images» de H. Reeves, «Expériences stupéfiantes» et aux **albums** «Une Charlotte olympique», «Mes parents ne sont pas contents», «La danse des neiges», «La reine des neiges», «Bali fait un bonhomme de neige», «La fée Baguette fait du ski», «Ben entreprend la planche à neige», «L'hiver de Paulette», «L'hiver parfait pour Winnie», «Dino-Basketball», «Mon cheval Chocolat», «Spiderman», «Contes du soir; Histoires du soir», «Les plus beaux contes» de Larousse, «La boîte à lecture» et «Ce que j'aime de mes grands-parents».

#### Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée en janvier et février les DC et DVD suivants : Valérie Carpentier, L'été des orages; Coeur de pirate, Trauma; Rosanne Cash, The river & the thread; Joseph Arthur, The ballad of boogie Christ; La Bolduc, L'intégrale, 4 DC; Stromae, Cheese;

Serge Reggiani, Les 100 plus belles chansons, Marc Dupré, Nous sommes les mêmes, Varius, Serge Fiori : Un musicien parmi et Georges Hamel, Une fleur pour vous.

### Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Express Mag, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Côté Jardins, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Magazine Vita, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Vélo Québec, Touring CAA, Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire.

Ces revues sont prêtées selon les mêmes modalités que les livres et disques compacts.

### Plusieurs thématiques sont présentement sur les rayons

Depuis le début de mars, les thématiques de la nutrition, du printemps, du temps des sucres, du retour des oiseaux et de Pâques sont placées en évidence sur les présentoirs des sections jeunesse et adulte.

### L'heure du Conte lors de la semaine de la relâche scolaire

Le jeudi 6 mars 2014 avait lieu « L'Heure du Conte » dans le cadre des activités offertes aux enfants durant la semaine de relâche scolaire. Cette activité qui enchante les enfants est présentée environ 6 fois par année pour souligner des fêtes ou des événements importants. Bravo aux animatrices et animateurs de ces rencontres mémorables.

Voici la procédure pour inscrire un enfant à l'Heure du Conte. Un signet annonçant l'activité est remis à l'enfant à l'école ou à la bibliothèque. Lors des heures d'ouverture de la bibliothèque, le parent inscrit son enfant à l'activité (418 625-5325). La journée de l'activité, il conduit son enfant à la bibliothèque à l'heure désignée. Il peut l'accompagner durant cette heure ou revenir le chercher lorsque l'heure est terminée. Il y a toujours trois adultes qui animent l'heure du conte.

### Nouveau service en 2014 : le livre numérique

Actuellement, le Réseau Biblio offre un nouveau service aux abonnés : le prêt de livres numériques. Des dépliants informatifs sont disponibles pour s'inscrire à ce service, installer les liseuses ou des tablettes et apprivoiser ce nouveau média de diffusion de la culture. Plus de 700 titres de livres numériques sont catalogués au Réseau qui enrichit constamment son répertoire.

### Concours « Je CLIC sur toi, ma biblio »

Du 1<sup>er</sup> février au 21 mars 2014, le Réseau Biblio a présenté le concours « Je CLIC sur toi, ma biblio » dont le but était d'inciter les usagers de découvrir le portail de leur bibliothèque et de gagner éventuellement un iPad Air Wi-

Fi 16 Go, un iPod touch 5<sup>e</sup> gén. de 32 Go ou une liseuse Glo de Kobo. La liste des gagnant(e)s sera bientôt affichée à la bibliothèque.

### Exposition de peintures et photos dans la section des arts de la bibliothèque

Les artistes, artisans ou photographes locaux qui désirent exposer leurs œuvres à la bibliothèque doivent contacter Mme Irène Fortin, animatrice de cette activité culturelle.

### Des jeux pour les enfants de moins de 7 ans

Depuis novembre 2012, la bibliothèque prête des ensembles de jeux aux enfants de moins de 7 ans selon les mêmes modalités qu'elle le fait pour les autres biens culturels. Ce programme, parrainé par «Etchemin en forme», met à la disposition des parents des trousseaux de jeux, sous les thématiques «Sac à dos (0 à 18 mois; 18 mois à 3 ans; 3 à 5 ans)» et «Amuse-toi» pour favoriser le développement moteur de leurs enfants. Des livres traitant des thèmes sont aussi disponibles aux parents. Pourquoi ne pas en profiter?

### Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service gratuit.

*Jacques Gagnon*, responsable  
Bibliothèque L'Élan

## MARCHÉ AUX PUCES À L'ARÉNA DE LAC-ETCHEMIN LES 3 ET 4 MAI 2014

Eh oui, nous sommes de retour pour une 5<sup>e</sup> année consécutive à l'aréna de Lac-Etchemin la fin de semaine du 3 et 4 mai 2014.

Le bas prix de location est encore le même, soit 20 \$ par table pour les deux jours.

Près de 100 tables sont disponibles mais déjà plus de la moitié est réservée. Alors faites vite !!!

Vous pouvez laisser votre marchandise sur place le samedi soir.

Vous pouvez réserver votre place dès maintenant auprès d'Isabelle Chabot au 418 625-4924 (isagilles@sogetel.net).

Au moment de la réservation, vous devrez acquitter le montant de 20 \$ /table soit en argent ou par chèque au nom de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Au plaisir de vous rencontrer !

Isabelle Chabot





## Invitation TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE

Le 22<sup>e</sup> tournoi de golf bénéfice de la Fondation Sanatorium Bégin se tiendra le vendredi 6 juin 2014, au Club de golf Coopératif de Lac-Échemin. Cette activité sera sous la présidence d'honneur de M. Jacques Roy, président de J.R. Roy inc. (Quincailleries Ace de Saint-Léon et de Lac-Échemin).

Le coût d'inscription est de 70 \$ pour golf et souper et 50 \$ pour le souper seulement. La date limite pour s'inscrire est le 30 mai.

Les personnes intéressées à participer à cette activité sont invitées à communiquer avec Mme Claudine Leblanc au 418 625-3101 poste 2460.

Cette activité vise à amasser des fonds qui nous permettront d'améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie qui reçoivent des services du Centre de santé et de services sociaux des Etchemins ainsi qu'offrir un service de soins et d'accompagnement aux personnes en fin de vie.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

## Les RENDEZ-VOUS DU MIEUX-ÊTRE dans les Etchemins – Mai 2014

### Programmation préliminaire :

- La « **Fête des Touptis** » prévient les samedis 3, 17 et 31 mai, de 9 h à 11 h 30, respectivement à Sainte-Aurélie, Lac-Échemin et Saint-Camille et organisée par le regroupement « À petits pas 0-5 ans ».
- Une **conférence** intitulée « **Choisissez votre destinée !** » par **Jimmy Sévigny**, qui aura lieu le 7 mai, à 19 h, à l'auditorium de l'École des Appalaches de Sainte-Justine, organisée par le CSSS des Etchemins, en collaboration avec Etchemins en forme.
- Un **rassemblement** pour souligner les **25 ans de ViActive**, le dimanche 18 mai à Lac-Échemin et organisé par le Service d'action bénévole de Nouvel Essor. Au programme : marches de 2, 5, et 10 km.
- La journée d'inscription au **programme Accès-Loisirs**, le 22 mai, de 13 h à 18 h 30, à Lac-Échemin, Sainte-Justine et Saint-Prosper.

Il est reconnu qu'avoir un mode de vie sain procure un sentiment de bien-être et contribue à préserver sa santé au fil des ans.

Ces nouvelles activités organisées par un regroupement de partenaires préoccupés par l'adoption de saines habitudes de vie visent à :

- Motiver différentes clientèles à agir pour l'amélioration de leur niveau de bien-être, tant psychologique que physique;
- Informer la population sur les activités, programmes ou services disponibles en vue de les appuyer dans leurs efforts vers une meilleure santé;
- Contribuer à l'amélioration des environnements physique, socio-cul-

turel, politique et économique pour les rendre plus favorables à l'adoption de saines habitudes de vie.

### Pour information :

- Annick Vallières, À petits pas 0-5 ans, 418 625-3101, # 2392
- Stéphanie Grondin, Etchemins en forme, 418 267-4400
- Geneviève Turcotte, Service d'action bénévole de Nouvel Essor, 418 625-9082, # 2
- Josée Panneton, Parentaïme Maison de la famille des Etchemins, 418 625-2223
- Jude Émond, Municipalité de Lac-Échemin, 418 625-4521
- Pierre-Yves Vachon, CSSS des Etchemins, 418 625-3101, # 2230



Nouvel Essor

## 9<sup>e</sup> Semaine Québécoise des popotes roulantes !

La 9<sup>e</sup> Semaine Québécoise des popotes roulantes s'est déroulée du 16 au 22 mars. Tout au long de cette semaine, il y a eu beaucoup de publicité afin de faire connaître davantage ce service qui passe encore trop souvent inaperçu et ce, à la grandeur du Québec.

Que vous soyez âgé de 65 ans et +, que vous viviez seul, que vous soyez malade ou en convalescence ou tout simplement que vous n'avez pas le goût de cuisiner, la popote roulante est là pour vous. À raison de deux fois par semaine et au coût de 6 \$, un repas complet et équilibré vous sera livré à domicile par une formidable équipe de bénévoles. Dans les Etchemins, 6 municipalités profitent présentement de ce service. L'an dernier, c'est plus de 4 000 repas qui ont été livrés.

Lac-Échemin est la première municipalité à avoir démarré le service de la popote roulante. Nous ne pouvons passer sous silence qu'elle fête, cette année, ses 20 ans d'existence. Vingt ans à veiller au maintien à domicile de notre communauté. Démarrée par M. Jean-Marc Pouliot en novembre 1994, c'est maintenant sa sœur, Mme Lise Pouliot qui en a la responsabilité. Madame Pouliot a présentement une équipe d'une quinzaine de bénévoles qui, chaque semaine, livre la popote à 17 personnes. Les repas sont préparés par la cuisine du Centre de santé et des services sociaux des Etchemins.



En tant que responsable des popotes roulantes de la MRC les Etchemins, je tiens à remercier toute l'équipe de la cuisine du CSSS des Etchemins qui, à chaque semaine, nous fait la préparation d'excellents repas. Un gros merci aussi à tous mes bénévoles et à Mme Pouliot qui font un travail formidable auprès des utilisateurs de ce service.

En route pour encore 20 ans !

En route pour encore 20 ans !

*Geneviève Turcotte*  
Coordonnatrice Service d'action bénévole

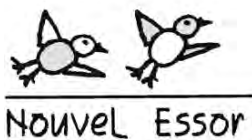
# PRODUCTION MARAÎCHÈRE DANS LES ETCHEMINS

## RECHERCHONS!

Le plateau de réinsertion sociale et professionnelle  
par la production maraîchère dans les Etchemins recherche :

- Roulotte usagée, à donner/prêter
  - Bains usagés, à donner
- Pompe à eau (essence), à donner/prêter

Pour plus d'information ou pour offrir un item,  
contactez Méлина Lévesque au  
418 625-3904 poste 232



Centre de santé et de services sociaux  
des Etchemins

## MARCHONS ENSEMBLE À LAC-ETCHEMIN!

Pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du programme ViActive, les responsables de Nouvel Essor et du Centre de santé et des services sociaux des Etchemins organisent une marche dans chacune des municipalités de la MRC en collaboration avec les clubs FADOQ. Cette marche, d'une durée d'environ 30 minutes, a pour but de promouvoir l'activité physique extérieure. Par le fait même, nous voulons bonifier le club de marche de Lac-Etchemin.

**DATE : le jeudi 3 avril**

### DÉROULEMENT :

13 h 30 : Accueil des marcheurs  
(Local de l'âge d'or)

13 h 45 : Mot de bienvenue  
ViActive : 25 ans!

Quelques consignes de sécurité

14 h 00 : Départ pour la marche

14 h 30 : Pause

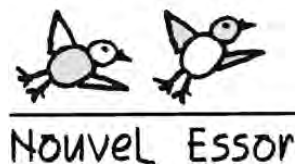
14 h 45 : Présentation du concept de marche-entraînement

15 h 15 : Fin de l'activité

On vous y attend en grand nombre et n'hésitez pas à en parler car plus on est, plus on a de plaisir!

*Geneviève Turcotte*

Coordonnatrice, Service d'Action Bénévole



## Le Soutien aux proches aidants **GROUPE DE SOUTIEN POUR LES PROCHES AIDANTS**

"Proches aidants, vous êtes uniques, mais vous n'êtes pas seuls"

Le risque d'épuisement chez la personne qui prend soin d'un proche est bien réel. Son rôle évolue au fil des mois et des années. Nous croyons important d'offrir aux personnes aidantes de la MRC des Etchemins un groupe de soutien. Ces groupes s'adressent aux proches aidants vivant une situation d'aide à domicile ou en résidence privée. Les objectifs principaux sont de briser l'isolement et d'outiller les proches aidants dans leur situation.

- Le groupe sera composé de 6 à 8 personnes.
- Il y aura 4 rencontres prévues d'une durée de 2 heures chacune, en avant-midi, à intervalle de 2 semaines entre chaque rencontre.
- Lieu : CRDI de Sainte-Justine
- Voici le calendrier des rencontres : 1<sup>er</sup>, 15, 29 avril et le 13 mai 2014.

Il est nécessaire de nous contacter afin d'obtenir plus de renseignements et de vous inscrire. Vous composez le 418 625-9082 #6 ou le 1 866-625-9082 #6.

Bienvenue à vous!

## Le Service du Soutien aux proches aidants

Si vous aidez ou soutenez un de vos proches, vous me direz que cette aide est naturelle, notamment en raison du lien avec la personne que vous aidez. Votre aide est composée de compassion, de générosité, d'amour et de temps consacré à l'autre. Alors je vous pose cette question : "Qui vous aide ou vous offre du support à VOUS?". Le service aux proches aidants est présent pour vous et il est disponible dans votre région gratuitement.

La **prochaine activité** est un **déjeuner-partage** entre proches aidants.

Celle-ci se tiendra le **mardi 15 avril** de 9 h à 11 h au restaurant Casa Kosta (2515, 8<sup>e</sup> Avenue, St-Prosper). Appelez-nous pour plus de renseignements et pour confirmer votre présence au **418 625-9082 #6** ou **1 866 625-9082 #6**. Un accueil chaleureux est garanti puisque ce sont des gens qui ont bien des points en commun avec vous!



## RECHERCHÉ

### Animateurs (trices) – Coopérative jeunesse de services (CJS)

Sous l'autorité du comité local, l'animateur (trice) aura la responsabilité d'accompagner et d'encadrer un groupe de jeunes du secondaire dans la mise sur pied et la gestion d'une Coopérative jeunesse de services (CJS).

Une CJS regroupe environ 15 adolescent(e)s qui se rassemblent afin de créer leur emploi d'été en offrant différents services à la communauté, tout en s'initiant aux rouages du marché du travail et à la gestion d'une entreprise coopérative. Cette expérience leur permet de découvrir leur potentiel, de développer leur sens des responsabilités et leur autonomie et de s'initier à l'entrepreneuriat. Les services généralement offerts par la CJS sont la tonte de pelouse, l'entretien de piscine, la peinture extérieure, le gardiennage, etc.

Dans ce contexte de prise en charge individuelle et collective, l'animateur (trice) devra donc mobiliser les jeunes autour des objectifs inhérents à la gestion d'une entreprise coopérative et à la vie associative. Généralement, il ou elle travaille en équipe et partage l'ensemble des responsabilités avec un(e) deuxième animateur (trice).

Pour postuler :

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le vendredi 4 avril à 16 h par courriel ou par télécopieur à Bryan Dionne aux coordonnées suivantes :

#### Bryan Dionne

Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse  
Carrefour Jeunesse-Emploi MRC Bellechasse/Les Etchemins  
418 887-7117 poste 112 (Bellechasse)  
418 625-2533 (Les Etchemins)  
[asej@cjebellechasse.qc.ca](mailto:asej@cjebellechasse.qc.ca)



## SAVEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que le regroupement À petits pas...0-5 ans a décidé de vous appuyer dans vos idées de projets. Vous êtes un parent d'enfants de 0-5 ans et plusieurs idées trottent dans votre tête ? Il est parfois difficile de savoir où commencer un projet, mais un peu d'aide nous aide à faire grands ! En voici des exemples réalisés dans la dernière année :

- Bébé-bazar par Mélanie Breton
- Théâtre de marionnettes par Julie Chapados
- Cardio-poussette par Catherine Bernard
- Les 5 sens et Éveil à la lecture par Rhania Lacorre

Pour plus d'information, contactez la coordonnatrice du regroupement aux coordonnées ci-bas !

Annick Vallières, coordonnatrice À petits pas au 418 625-3101, #2392 ou par courriel au [apetitpas05ans@gmail.com](mailto:apetitpas05ans@gmail.com)

## SAVEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que le regroupement À petits pas...0-5 ans s'est doté d'actions sur la valorisation de la paternité ? Nous lançons l'invitation aux enfants, aux mamans et aux papas de nous envoyer ce que représente pour eux la présence du papa dans leur famille.

Sous la forme d'un dessin, d'un texte, d'une photo... démontrez-nous les liens solides qui vous unissent. Vous aurez ainsi la chance de voir votre production, soit intégrée au calendrier de la semaine de la paternité qui sera lancé en juin, ou encore, de gagner notre grand prix d'une séance de photos professionnelles en famille.

Pour plus de détails sur le concours, contactez notre agente de la paternité Rachel Plante au 418 625-3101, #2509 ou par courriel au : [valorisonspaternite.etchemins@gmail.com](mailto:valorisonspaternite.etchemins@gmail.com)





## L'Éveil en partenariat avec « Bell cause pour la cause »

### Développement et dévoilement d'un nouveau site internet

En continuité avec le partenariat de Bell dans le cadre du fonds communautaire « Bell cause pour la cause », l'équipe de l'Éveil déploie, depuis quelques mois, beaucoup d'effort et d'énergie au développement des produits de ses micro-entreprises soit la Petite menuiserie, l'atelier de couture le Bouton d'or, la savonnerie L'Éveil des senteurs ainsi que la boutique le Hang-Art. Permettant l'intégration au travail des personnes vivant avec une maladie mentale ou avec des difficultés d'intégration sociale, ces micro-entreprises sont présentement en repositionnement afin d'accroître la mise en marché de leurs produits respectifs ainsi que de nouvelles créations. À la recherche de nouveaux points de vente et de partenariats d'affaires, une agente de développement assure l'exploration de nouveaux marchés cibles.

Cette démarche de développement représente, d'autant plus, une occasion de sensibiliser la population sur la cause de la maladie mentale mais ultimement d'expliquer et de faire connaître ce que ces travailleurs-artisans fabriquent de leurs mains, et ce, sans oublier toutes les retombées positives que ce travail leur procure.

L'équipe du Groupe d'entraide L'Éveil est donc très fière de procéder au dévoilement de son nouveau site internet réalisé en étroite collaboration avec l'entreprise Maki. Ils invitent donc leurs membres et la population à explorer ce nouvel univers virtuel contenant une diversité d'informations sur l'organisme, les activités et services offerts ainsi que sur les produits confectionnés par les travailleurs-artisans de ses micro-entreprises. En complémentarité du site internet, une page Facebook offre également une belle vitrine sur les activités de l'organisme et sur les produits qui y sont créés. Dans cette nouvelle orientation de développement, l'Éveil souhaite, par le biais de ces outils informatiques, accroître sa visibilité tout en respectant les valeurs profondes de l'organisme. Ces valeurs transparaissent d'ailleurs dans le logo de l'organisme soient l'entraide, la créativité, l'amitié et le travail. L'image corporative de la main entourée de chacune de ces valeurs représente, enfin, l'empreinte laissée par chacun de nos travailleurs-artisans.

Bonne exploration virtuelle à tous sur le [www.groupeleveil.com](http://www.groupeleveil.com).

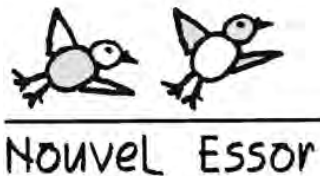
Groupe d'entraide L'Éveil

Josée Duquette, intervenante sociale, responsable du développement

[josee.eveil@sogetel.net](mailto:josee.eveil@sogetel.net)

418 625-3817





**RENCONTRES DE GROUPE POUR  
PERSONNES VIVANT UN DEUIL**

**LE PLUS PRÈS POSSIBLE DE  
VOTRE DOMICILE ET GRATUIT!**

Ces rencontres sont pour les personnes qui vivent une situation de deuil suite au décès récent ou lointain d'un être cher. C'est un moyen favorisant le partage et l'écoute afin de se soutenir mutuellement avec l'aide d'animateurs bénévoles formés par la Maison Jean Monbourquette.

- Chaque rencontre porte sur un thème particulier en suivant une démarche progressive;
- De 6 à 10 participants;
- Sur 12 semaines, une demi-journée par semaine;
- Vous serez informés des dates exactes et du lieu de rencontre lors de votre inscription.



Il pourrait être possible de développer des groupes dans votre municipalité, il s'agit d'avoir suffisamment de participants. Si vous vous sentez interpellés à vous impliquer bénévolement comme animateur, co-animateur ou faire de l'écoute individuelle, informez-nous.

Pour information et inscription :

*Valérie Boudreault*  
Responsable des groupes de deuil  
Nouvel Essor  
418 625-9082 #3



En partenariat avec :



**Vous cherchez un emploi!?!**

**Nous avons une solution pour vous!!!**

Pendant 3 semaines nous vous aiderons à :

- Établir le bilan de vos compétences professionnelles
  - Développer vos habiletés en informatique
  - Planifier une recherche d'emploi efficace
  - Et plus encore...

**Intéressés?!?**

Contactez-nous au **418 625-3424** ou venez nous voir au SAEMO, 201 rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin  
Invitation spéciale à ceux qui ont 50 ans et plus

**Prochains ateliers :**

**28 avril 2014  
26 mai 2014**

**Un CLIC pour SAVOIR  
quoi faire dans notre région!**

**Etchemins**  
EN DIRECT

**COURS  
ACTIVITÉS  
ÉVÉNEMENTS  
NOUVELLES**

**www.etcheminsdirect.com**



Pour tout savoir des activités, des événements et des cours offerts dans les 13 municipalités de votre MRC ou même pour promouvoir directement en ligne un événement ou une possibilité d'implication pour un projet dans votre milieu, TOUT ça à un même endroit :

**VISITEZ [www.etcheminsdirect.com](http://www.etcheminsdirect.com)**

Pour toute autre information, vous pouvez contacter Sonia Chabot, agente de développement au Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins.  
Tél.: 418 625-2533 ou par courriel: [projet.table.jeunesse@hotmail.fr](mailto:projet.table.jeunesse@hotmail.fr)

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :



POUR PLUS D'INFORMATION :

www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

ou

Jude Emond  
418 625-4521  
poste 232

# Service des loisirs, culture et vie communautaire



La Commission des loisirs recevait à sa dernière rencontre sa nouvelle présidente et conseillère municipale, Mme Judith Leblond et Mme Geneviève Gariépy au siège no. 1 en remplacement de M. Martin Poulin. Nous tenons à remercier Martin pour sa participation à nos discussions lors de son séjour et souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres. La semaine de l'action bénévole se déroulera du 6 au 12 avril 2014 et nous soulignerons celle-ci par un brunch au Mont-Orignal le 13 avril de 10 h à 12 h. Les divers organismes seront invités à participer à une activité qui mettra en évidence les nombreuses heures de bénévolat réalisées dans notre milieu au bénéfice de toute notre communauté.

### Le comité de suivi de la Politique culturelle

La nouvelle entente de développement culturel est maintenant une réalité pour l'année 2014 avec les trois partenaires signataires : le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Municipalité de Lac-Échemin et la Caisse Desjardins des Etchemins. L'entente totalise un montant de 47 000 \$ dont 10 000 \$ du ministère et 5 000 \$ de la Caisse Desjardins des Etchemins. L'entente prévoit la promotion de l'activité culturelle à Lac-Échemin suite à la production d'un plan de communication qui est présentement en élaboration. Le Fonds culturel sera maintenu pour la prochaine année et en collaboration avec la MRC des Etchemins. Le Symposium 2014 sera

présenté les 23-24 août sur le terrain du Sanctuaire Notre-Dame d'Échemin. Pour les aînés, une série d'ateliers interactifs verront aussi le jour dans les domaines musical, théâtral et des arts visuels. La Municipalité de Lac-Échemin maintiendra également ses activités culturelles régulières, ses aides financières et sa Politique d'acquisition d'œuvres d'art.



Nous sommes présentement au dernier droit avant la présentation des nouvelles Politiques familiale et des aînés prévue lors de la Semaine de la famille au mois de mai 2014. Le comité révisé présentement les textes préparés par le chargé de projet. Par la suite, le comité élargi, composé de différents représentants d'organismes qui œuvrent auprès des familles et des



aînés à Lac-Échemin, donnera son avis sur les contenus. Le Conseil municipal devra donner son approbation

finale. La programmation de la Semaine de la famille est présentement en élaboration et réservera plusieurs activités pour les familles et les aînés.

# Semaine de relâche 2014

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, le service des loisirs, culture et vie communautaire proposait aux étudiants et aux familles de Lac-Etchemin une programmation diversifiée d'activités de loisirs pour la semaine de relâche 2014. En nouveauté, nous nous sommes associés avec le service des loisirs de Sainte-Justine pour ajouter quelques activités. Le froid a quelque peu dérangé les activités extérieures mais sans plus.



**Le camp des habiletés de Hockey Canada** a été encore une fois une réussite sur toute la ligne. Initié par Hockey Canada, le but du camp est de faire vivre une belle expérience d'entraînement aux jeunes hockeyeurs des catégories Novice à Pee-wee. Une journée de plaisir pour 31 jeunes de Lac-Etchemin, du territoire

Pro-Lac et de l'extérieur de la région. L'organisateur de l'activité, M. José Poulin, a pu compter sur une équipe de bénévoles pour assurer ce grand succès.

Les activités de patinage libre et de hockey libre ont donné lieu à de beaux rassemblements familiaux à l'aréna (334 présences) dont une journée avec 120 participants.



L'après-midi familial à l'École des Appalaches a rassemblé près d'une centaine de personnes pour une baignade à la piscine, une activité au gymnase et/ou un film en primeur à l'auditorium «La reine des Neiges». Cette première nous incitera à renouveler l'expérience l'an prochain.

Du côté culturel, au cinéma Pop-corn de lundi, 37 personnes ont appré-

cié voir et revoir le film « Détestable moi 2 ». Le jeudi, l'heure du conte de la bibliothèque l'Élan a réuni 8 jeunes pour entendre de belles histoires. Au Moulin La Lorraine, les activités ont permis à plusieurs jeunes d'expérimenter les arts de diverses façons : peinture sur jeans, ateliers de moulage et une démonstration devant public de l'artiste Francine Noël avec la réalisation d'un personnage féminin en matériaux recyclés. Les ateliers de la relâche ont été offerts avec l'aide du Fonds culturel de Lac-Etchemin.



La visite au Festi Lumières de l'Aquarium de Québec a permis à 38 personnes de s'émerveiller devant des animaux marins particulièrement en forme. Les nombreuses lumières illuminaient le site par une splendide température. Accompagnés des jeunes et des adultes de Sainte-Justine, le groupe a passé une agréable soirée.

Merci aux organisateurs des activités ainsi qu'à la population de Lac-Etchemin et des municipalités environnantes pour leur participation!

Nous espérons que la programmation a répondu à vos attentes et nous vous invitons dès maintenant à nous transmettre vos suggestions pour l'an prochain.

José Poulin  
[munetchemin.jp@sogetel.net](mailto:munetchemin.jp@sogetel.net)

Jude Émond  
[munetchemin.je@sogetel.net](mailto:munetchemin.je@sogetel.net)





# Service des loisirs

# OFFRE D'EMPLOI

## Postes offerts aux étudiantes/étudiants

## Activités estivales 2014

### POSTES OFFERTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2014

MONITEUR DU CAMP DE JOUR

MONITEUR POUR ATELIERS CULTURELS

MONITEUR SERVICE DE GARDE POUR CAMP DE JOUR

MONITEUR DE BASEBALL

MONITEUR DE SOCCER

PERSONNEL BASEBALL (MARQUEUR)

#### Procédure pour déposer une candidature

- Prendre connaissance des divers postes offerts ainsi que la description de tâches afin de postuler aux postes qui correspondent le plus à vos aptitudes.
- Compléter le formulaire de demande d'emploi.
- Joindre les pièces justificatives, s'il y a lieu (certificat d'étude, certificat de naissance, carte de compétence, etc.).
- Faire parvenir votre formulaire ainsi qu'une photocopie des pièces justificatives **au plus tard le 14 avril 2014 à 16 h 30 au secrétariat municipal à l'adresse suivante :**

#### Conditions générales d'admissibilité

- Être résident de la Chaudière-Appalaches.
- Être inscrit comme étudiant à temps plein à une institution d'enseignement reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec à l'automne 2013.
- Avoir complété entièrement et lisiblement le formulaire.
- Avoir transmis le formulaire au plus tard le 14 avril 2014.

Vous trouverez la documentation sur notre site internet au [www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca](http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca), au bureau municipal (418 625-4521) et au bureau du responsable de l'animation loisirs à l'aréna (418 625-2741).

Municipalité de Lac-Etchemin  
208 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, QC G0R 1S0



# Baseball mineur de Lac-Étchemin 2014



Le service des loisirs est déjà à planifier la saison estivale 2014 pour le baseball. Nous évoluerons dans la même ligue encore cette année. Nous aiderons au développement des jeunes en débutant plus tôt, en pratiquant à l'intérieur avec différentes formations et en jouant des parties hors-concours avec Saint-Georges de Beauce.

Comme nous sommes une municipalité proactive dans le développement de l'ensemble des activités, il ne manque que des gens intéressés pour la formation d'un comité et nous avons besoin d'entraîneurs pour les jeunes. Soyez-y pour vos jeunes!

Nous prévoyons un tournoi d'ouverture de mise en forme pour le début de juin.

Pour la saison 2014, la ligue de baseball mineur Desjardins des Etchemins aimerait ajouter la catégorie Bantam pour les enfants nés en 1999-1998-1997. Cette ligue de baseball est unique avec comme lanceur, le lanceur !

La saison 2014 comportera des nouveautés comme la formation d'arbitres, d'entraîneurs, des cliniques de joueurs en début de saison, un tournoi de mise en forme, l'ajout du niveau Bantam et, pourquoi pas un soir pour les parents.

Si vous démontrez de l'intérêt, je vous invite à communiquer avec le soussigné et nous allons nous rencontrer par la suite pour évaluer la saison prochaine.

Il est bien important que vous sachiez que sans bénévole, il sera bien difficile d'améliorer notre situation et d'apporter des nouveautés!

José Poulin  
Animation loisirs et sports  
418 625-2741  
munetchemin.jp@sogetel.net





# CAMP DE JOUR

## Été 2014

### Grille de tarification pour l'été 2014 :

Description (s)	2014
Municipalité premier enfant	168 \$
Municipalité deuxième enfant	101 \$
Municipalité troisième enfant	32 \$
<i>Municipalité enfant supplémentaire</i>	0,00
Extérieur premier enfant	214 \$
Extérieur deuxième enfant	145 \$
Extérieur troisième enfant et plus	86 \$
Municipalité 3 semaines premier enfant	137 \$
Municipalité 3 semaines deuxième enfant	99 \$
Municipalité 3 semaines troisième enfant	40 \$
Le 4 <sup>e</sup> enfant et plus, aucune tarification applicable	
Extérieur 3 semaines	165 \$
<b>Service de garde</b>	
Description (s)	2014
Garde par semaine (un enfant)	25 \$
Garde pour l'été (un enfant)	105 \$
Garde pour l'été (familiale 2 et plus)	185 \$
Garde par bloc (am ou pm) à la pièce	5 \$
Garde par semaine (un enfant) extérieur	31 \$
Garde pour l'été (un enfant) extérieur	155 \$
Garde pour l'été (familiale 2 et plus) extérieur	315 \$
Garde par bloc (am ou pm) à la pièce extérieur	5 \$
<b>Laissez-passer ÉCO-PARC (obligatoire)</b>	29 \$

## AUTRES ACTIVITÉS ESTIVALES

### Ligue de baseball

Individuel

3 à 5 ans : 45 \$

6 ans et plus : 60 \$ pour la saison

### Soccer

35 \$ / enfant

# Agenda communautaire

**Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.**

## **9 avril**

Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle à Lac-Échemin (sous-sol de l'église) à 19 h 30.

## **13 avril**

Brunch reconnaissance au bénévolat. Conférence et animation au Mont-Original dès 10 h.

## **14 avril**

Date limite pour faire parvenir votre offre de candidature pour les postes offerts aux étudiants (tes) pour les activités estivales de 2014.

## **16 avril**

Réunion mensuelle du Cercle des Fermières à compter de 19 h au Centre des arts et de la culture.

## **19 avril**

Ouverture de la déchetterie entre 8 h et midi (reportée au 26 avril si la température ne le permet pas).

## **19, 20 et 21 avril**

Corvée du printemps dans les rues de la municipalité.

## **27 avril**

Concert printanier de la chorale l'Écho du Lac au Centre des arts et de la culture.

## **3 mai**

Cours de gardiens avertis au Centre des arts et de la culture de 8 h 30 à 16 h.

## **3 et 4 mai**

Marché aux puces à l'aréna de Lac-Échemin.

## **6 mai**

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

## **14 mai**

Souper de la fête des Mères pour les Filles d'Isabelle à 17 h 45 au restaurant Martini.

## **21 mai**

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières lors d'un souper de la Fête des Mères.

## **3 juin**

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

## **6 juin**

Tournoi de golf bénéfice de la Fondation Sanatorium Bégin au Club de golf Coopératif de Lac-Échemin.

## **11 juin**

Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle à Lac-Échemin (sous-sol de l'église) à 19 h 30.

**Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h**

## Les séances ordinaires du Conseil

### CALENDRIER 2014

Séances ordinaires du Conseil municipal  
à la salle des délibérations, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h 30  
au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin

#### DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

14 JANVIER • 4 FÉVRIER • 4 MARS • 1<sup>ER</sup> AVRIL  
6 MAI • 3 JUIN • 2 JUILLET • 5 AOÛT • 2 SEPTEMBRE  
7 OCTOBRE • 4 NOVEMBRE • 2 DÉCEMBRE

#### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

#### Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

## Votre conseil *Municipal*

Maire :

Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :

Madame Judith Leblond  
Messieurs Sylvain Drouin  
Jean-Guy Gosselin  
Serge Plante  
Paul Poulin  
André Turmel



#### Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2<sup>e</sup> Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



## Bureau *municipal*

208, 2<sup>e</sup> Avenue (2<sup>e</sup> étage) Lac-Etchemin

Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175

Courriel : munetchemin@sogetel.net

Site internet : [www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca](http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca)

## Heures *d'ouverture*

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

de 13 h à 16 h 30

### Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : [munetchemin@sogetel.net](mailto:munetchemin@sogetel.net)

L'équipe de la rédaction